



Communiqué de Presse

15 janvier 2015

Les conclusions du 3^{ème} Atelier sur l'impact économique de l'acidification des océans présentées devant le Prince Souverain et les représentants des gouvernements français et américain

Après deux jours et demi d'intenses discussions, les conclusions du troisième atelier sur l'économie de l'acidification des océans se sont tenues mercredi 14 janvier au Musée océanographique. Cette série d'ateliers, co-organisés par le Centre Scientifique de Monaco (CSM) et les Laboratoires de l'Environnement de l'Agence Internationale pour l'Energie Atomique (AIEA), a été initiée suite à la déclaration de Monaco rédigée en 2008 qui recommandait d'établir des liens étroits entre sciences sociales et sciences du vivant. Les deux précédents ateliers avaient permis de faire l'inventaire des services écosystémiques potentiellement affectés par l'acidification des océans (2010) puis de se focaliser sur les pêches et l'aquaculture (2012).

Ce troisième atelier portait sur les impacts de l'acidification des océans sur les communautés côtières. Il a réuni du lundi 12 au mercredi 14 janvier 53 experts venus de 20 pays. L'objectif de l'atelier était d'étudier l'impact socio-économique de l'acidification des océans sur les communautés côtières et leurs possibilités d'adaptation à différents niveaux, afin d'élaborer des recommandations aux décideurs politiques et aux gestionnaires. Les discussions ont concerné cinq thèmes importants: les communautés côtières dépendantes de la pêche et de l'aquaculture, celles dépendantes du tourisme lié aux récifs coralliens, la modélisation des impacts biologiques, économiques et sociologiques, les actions et les adaptations potentielles à mener, et enfin la gouvernance et la législation. Comme les précédentes éditions, cet atelier a bénéficié du support financier de la Fondation Prince Albert II, du Gouvernement monégasque, du Ministère français de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, du département d'État des États-Unis, du Musée océanographique de Monaco, de l'IUCN et de la société monégasque des eaux.

Les principales conclusions et recommandations de l'atelier ont été présentées par David Osborn, (Directeur des Laboratoires de l'Environnement de l'AIEA) et Denis Allemand (Directeur scientifique du CSM) à SAS le Prince Souverain Albert II, aux représentants du gouvernement français, SEM Hadelin de la-Tour-du-Pin (Ambassadeur de France à Monaco), du gouvernement américain, Dr Libby Jewett (Directrice du Programme Acidification de la NOAA), et devant un auditoire composé de membres du gouvernement princier, de scientifiques et de responsables d'organisations environnementales.

La principale conclusion est que les impacts de l'acidification des océans seront essentiellement négatifs au niveau économique, social et culturel (notamment sur le bien-être humain et la condition de la femme en modifiant la pratique des pêches artisanales). Faibles encore aujourd'hui, elles augmenteront dans le futur. Les communautés côtières les plus vulnérables sont les plus pauvres, particulièrement dans les Pays en développement et les petits États insulaires en développement (PEID). Les communautés côtières dépendantes de la pêche pour leur subsistance, et celles qui dépendent du tourisme côtier pour leurs revenus et leurs emplois seront fortement impactées. Les aquacultures artisanales seront également les plus vulnérables, là encore, dans les pays en développement. Il faut également noter que l'acidification des océans agit en parallèle avec de nombreux autres facteurs de stress environnementaux, locaux (pollution, artificialisation de la côte...) ou globaux (réchauffement climatique, montée des eaux...).

Parmi les activités touristiques, les premières touchées seront les activités fondées sur les récifs coralliens, particulièrement sensibles à l'acidification des océans ainsi qu'aux changements climatiques. Cette activité, en forte croissance actuellement, est particulièrement importante puisque les revenus mondiaux issus de cette activité sont estimés pour 2010 à environ 10 milliards d'Euros.

Les principales recommandations proposées par les experts sont :

- La diminution des émissions de CO₂ est le premier objectif pour une solution durable, et nécessite également la réduction des menaces locales et la mise en place d'aires marines protégées.
- Les solutions d'adaptation (ex : migration des populations, restauration d'habitat, protection des côtes, modifications des pratiques artisanales) sont coûteuses. Il vaut mieux favoriser les solutions d'atténuation (réduction des émissions de CO₂) et inclure les océans dans toutes les négociations internationales sur le changement climatique.
- L'augmentation de la résilience des écosystèmes et des sociétés à travers l'amélioration de la gestion des pêches et de l'aquaculture, la restauration des stocks de poissons et de la biodiversité, la responsabilisation des communautés vulnérables.
- La recherche des sources de financement innovantes et l'inclusion de l'acidification des océans dans le « fond vert du climat ».
- Le développement des connaissances, la promotion de plateformes pour collecter des données et transmettre l'information.
- La prise en compte des considérations sociales au sein des solutions écologiques.
- L'interdisciplinarité doit être favorisée pour être complémentaire afin de proposer des solutions aux décideurs.

Dans son allocution, le représentant du Gouvernement français, SEM Hadelin de la Tour-du-Pin, tout en constatant que la problématique de l'acidification des océans prenait une part croissante dans le débat mondial sur le changement climatique, a remercié les experts pour leur mobilisation et leur investissement dans l'élaboration de ces précieuses recommandations qui vont permettre d'améliorer la prise en considération de l'acidification des océans dans les discussions politiques et les négociations en cours sur les changements climatiques.

SAS le Prince Souverain Albert II a, dans son allocution finale, souligné que l'originalité de cette série d'ateliers, et la multidisciplinarité, apparaissaient de plus en plus importantes pour élaborer un message pertinent et apporter des recommandations judicieuses. Il a rappelé que l'acidification des océans représentait un sujet de préoccupation majeure pour la Principauté, comme en témoigne les actions menées par Sa fondation, ainsi que la création, en 2014, de l'association monégasque pour l'acidification des océans qui permet de coordonner les activités des organismes monégasques (FPA2, CSM, AIEA, Institut Océanographique) en ce domaine. Il a rappelé que l'objectif sur lequel nous devons mettre l'accent est celui de l'inéluctable adaptation au changement climatique et à ses conséquences, adaptation qui doit être respectueuse des intérêts de chacun et capable d'offrir des perspectives communes. Parmi ces solutions d'adaptation, la création ou l'amélioration de la gestion d'aires marines protégées, sur laquelle Sa fondation travaille, doit être encouragée.

Légende de la Photo : l'ensemble des participants au 3^{ème} atelier sur l'économie de l'acidification des océans (Photo AIEA).

Pour plus d'informations, contacter :

- Dr. **Nathalie Hilmi**, Chercheur économiste au Centre Scientifique de Monaco (hilmi@centrescientifique.mc)
- Prof. **Denis Allemand**, Directeur scientifique du Centre Scientifique de Monaco (allemand@centrescientifique.mc).